

## CONSEIL GENERAL

Procès-verbal de la séance du mardi 14 juin 2022 à Aclens  
Présidence : Monsieur **Emmanuel Ciana**

Le mardi 14 juin 2022 à 20h15, le Conseil général d'Aclens, dûment convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente d'Aclens, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Nomination de la secrétaire remplaçante
3. Assermentation
4. Approbation de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 avril 2022
6. Information crédit Préavis Casino 3-2020
7. Préavis municipal n°2-2022 Comptes 2021
8. Rapport de gestion 2022
9. Préavis municipal n°3-2022 Remplacement du tracteur communal
10. Préavis municipal n°4-2022 Règlement sur l'attribution des parcelles agricoles communales
11. Préavis municipal n°5-2022 Demande d'autorisation de droit de superficie de la parcelle RF n°743, propriété de la commune d'Aclens
12. Postulat Madame Camilla Reymond : « Mise en place de panneaux interdiction de circuler excepté trafic agricole sur les DP 1044-1089 et 1045 »
13. Nominations de la secrétaire, du bureau et des scrutateurs et nomination d'un membre à la commission des finances
14. Communications municipales
15. Communications du bureau
16. La "minute" des délégués
17. Divers et propositions individuelles

En préambule, le Président souhaite la bienvenue à toute l'assemblée. Il explique le début de l'ordre du jour.

### 1. Appel

En date du 14 juin 2022, le Conseil général de notre commune compte 41 membres.

La secrétaire procède à l'appel :

- Présents : 30
- Excusés : 8
- Absents : 3

Avec 30 membres présents, le quorum est atteint (*1/3 selon l'art.47 du règlement du Conseil général*). Le Conseil peut donc délibérer valablement.

## **2. Nomination de la secrétaire remplaçante**

Madame Maryline Riedo ayant donné sa démission, en attendant qu'une personne ne se présente pour le poste de secrétaire du Conseil général, Madame Danielle Menoud, secrétaire du Conseil communal de Chavannes-près-Renens et secrétaire de l'association des secrétaires des Conseils communaux et généraux vaudois tiendra le rôle de secrétaire pour cette séance. Accepté à l'unanimité.

## **3. Assermentation**

Trois personnes rejoignent le Conseil général d'Aclens. Il s'agit de :

- Madame Laura Inglin
- Madame Katia Ventura
- Monsieur Laurent Mouchiroud

Après lecture du serment par le Président, ils solennisent leur promesse et le Président leur souhaite pleine satisfaction dans cette fonction. Le nombre de Conseillers présents passe à 33.

## **4. Approbation de l'ordre du jour**

Deux ajouts à l'ordre du jour sont proposés à l'assemblée :

Point 6 : Information crédit préavis Casino 03-2020

Point 7 : Rapport de gestion

Point 12 : Postulat Madame Camilla Reymond « Mise en place de panneaux interdiction de circuler excepté trafic agricole sur les DP 1044-1089 et 1045 »

Monsieur Jean-Louis Favre demande qu'au point 13 soit ajouté la nomination d'un membre à la commission des finances.

## **5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 avril 2022**

Monsieur Jean-Louis Favre signale qu'il faisait partie des personnes récusées. De plus, en page 8, son opposition portait sur la parcelle du chalet et non sur la parcelle n° 98 comme mentionné. Le procès-verbal sera corrigé.

<b>Mis au vote à main levée, le procès-verbal est accepté à la majorité, avec 3 abstentions et 1 avis contraire.</b>
--

## **6. Information crédit préavis Casino 03-2020**

Madame la Syndique Sylvie Ciana prend la parole pour donner des informations. Rappel : le crédit d'étude n° 02-2019 avait été voté et validé lors du Conseil général du 19 juin 2019. Le cabinet d'architecture Atelier O. avait été pressenti pour s'occuper de ce chantier. A la demande de la commission des finances une deuxième offre a été demandée à Farmwood. Celle-ci étant plus convaincante, à la suite du préavis 3-2020, le contrat avait été signé en mars 2021. Le chantier s'est déroulé en pleine période de pandémie avec les difficultés que cela a impliqués. La proposition de déléguer la gestion de ce chantier à FJ Estate (M. Julmy, collaborateur de Farmwood) a été acceptée. L'augmentation des prix des matériaux, des prestations, les plus-values ont grevé le budget. Un dépassement de CHF 63'709.05 sur les CHF 1'052'000.-, soit un dépassement de 6.1 % a été constaté au moment du paiement des dernières factures. Bien que M. Julmy ait transmis les demandes de plus-values au fur et à mesure et que celles-ci aient été adoptées en séance de

Municipalité, les points de situation sur la situation financière n'ont pas été transmis. Dorénavant, une surveillance « plus proche » sera appliquée comme celle qui a été mise en place pour la rénovation de la grande salle.

La parole n'est pas demandée.

## **7. Préavis municipal n° 2-2022 concernant les Comptes 2021**

Présentation par Monsieur Vincent Dornier, Municipal.

- Lecture du rapport de la commission des finances par Madame Clara Zejgman.

En conclusion, la commission de gestion recommande d'accepter le préavis n° 2-2022 dans son intégralité et tel que présenté par la Municipalité.

Le Président ouvre la discussion.

- Monsieur Alexandre Jaggi demande à quoi sert le fonds de réserve. Monsieur Martin Jaquet répond qu'il s'agit d'un montant pour les aides pour des panneaux photovoltaïques, panneaux solaires, isolation de toit et de façades que chaque propriétaire peut demander à la commune.

**Mis au vote à main levée, le préavis 2-2022 est accepté, à l'unanimité  
avec aucune abstention et aucun avis contraire.**

## **8. Rapport de gestion de la Municipalité, exercice 2021**

Présentation par Madame la Syndique Sylvie Ciana, M. Dani d'Ascoli, corrige les coquilles page 11 : Concernant les travaux des arrêts de bus sur la RC 151 : les travaux se sont terminés à mi-2021 et les subsides ont été versés en 2021.

- Madame Camilla Reymond trouve que les coupes de forêt sont un massacre. Il y a d'autres manières d'exploiter les forêts. Monsieur Thierry Cornet lui répond que cela coûterait plus cher et le bois coûterait plus cher. Madame Camilla Reymond continue : une meilleure exploitation de la forêt, de manière plus durable, est importante pour l'avenir. Les plastiques autour des arbustes devraient être ramassés lors de l'entretien. Il transmettra aux personnes qui s'occupent de l'entretien.
- Madame Cécile Cornet propose que le ramassage des déchets annuels soit complété par un ramassage dans la forêt également pour une forêt au propre. Un passage dans les andins pour accéder à la rivière devrait être créé.
- Madame Sybille Sygrove souligne que les forêts sont un bien précieux et que l'argent dépensé pour cela n'est pas vain. Est-ce qu'on se pose les bonnes questions ? Monsieur Thierry Cornet répond que les arbres qui ont été coupés étaient malades et ne supportaient pas le réchauffement climatique. La commune en partenariat avec le garde forestier a choisi des arbres à replanter qui supportent ceci. Les coupes aussi importantes sont rares mais il fallait raser car les arbres étaient malades. La Municipalité va trouver une meilleure méthodologie. C'est un cas exceptionnel.
- Monsieur Patrice Hauswith demande si l'entretien du four communal sera complété par une révision du four lui-même. Monsieur Thierry Cornet annonce le projet de refaire quelques bricoles dans le four et l'éclairage de la salle. Madame Sylvie Ciana demande que si quelqu'un

remarque des réparations à faire, il faudrait le signaler à la Municipalité afin de pouvoir les budgétiser. Qui mieux que les utilisateurs peuvent voir ce qui ne fonctionne pas.

**Mis au vote à main levée, le rapport de gestion est accepté à la majorité,  
avec 1 abstention et aucun avis contraire.**

#### **9. Préavis municipal n°3-2022 concernant le remplacement du tracteur communal**

Présentation par Monsieur Martin Jaquet, municipal.

- Lecture du rapport de la commission ad'hoc par Monsieur Patrice Hauswirth.
- Lecture du rapport de la commission des finances Monsieur Norbert Wüthrich.

En conclusion, la commission des finances recommande d'accepter le préavis municipal n° 3-2022, tel que présenté par la Municipalité.

Le Président ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée.

**Mis au vote à main levée, le préavis 3-2022 est accepté à la majorité,  
avec 1 abstention et aucun avis contraire.**

#### **10. Préavis municipal n° 4-2022 concernant le règlement sur l'attribution des parcelles agricoles communales**

Présentation par Monsieur Thierry Cornet, municipal.

- Lecture du rapport de la commission d'urbanisme par Madame Cécile Cornet.

En conclusion, la commission d'urbanisme recommande d'accepter le préavis municipal n° 4-2022, tel que présenté par la Municipalité.

Le Président ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée.

**Mis au vote à main levée, le préavis 4-2022 est accepté à la majorité,  
avec 1 abstention et aucun avis contraire.**

#### **11. Préavis municipal n° 5-2022 concernant la demande d'autorisation de droit de superficie de la parcelle RF n° 743, propriété de la commune d'Aclens**

Présentation par Monsieur Martin Jaquet, municipal.

- Lecture du rapport de la commission des finances par Monsieur Jean-Louis Favre.

En conclusion, la commission des finances recommande d'accepter le préavis municipal n° 5-2022, tel que présenté par la Municipalité.

Le Président ouvre la discussion. Monsieur Jean-Louis Favre signale que la parcelle n'est pas tout à fait correctement définie. Elle devrait être scindée en deux. Il se demande s'il ne serait pas judicieux de faire la correction au registre foncier. Monsieur Martin Jaquet lui répond que vu qu'il faudra passer devant le notaire, il sera examiné s'il est possible, à ce moment-là, de mettre en conformité. Un géomètre a déjà fait une partie des mesures.

**Mis au vote à main levée, le préavis 5-2022 est accepté à la majorité,  
avec 3 abstentions et aucun avis contraire.**

**12. Postulat de Madame Camilla Reymond « Poser des panneaux d'interdiction de circuler excepté trafic agricole à l'entrée du chemin DP 1044, 1089 et 1045 »**

Un rappel du côté réglementaire est présenté par Monsieur le Président (art. 55 du règlement du Conseil). Madame Camilla Reymond lit son postulat. Monsieur Dani d'Ascoli propose d'ajouter le 1051 au postulat. Il explique au moyen d'une carte, ce que propose le postulat. Monsieur le Président rappelle que c'est au sujet de la prise en considération du postulat que le Conseil général doit débattre et non du contenu du postulat. Madame Isabelle Hauswirth demande l'autorisation de circulation pour les vélos. Monsieur Jean-Louis Favre signale que d'autres chemins posent problème (de la Coulaz, Chemin du Stand) il y a plus de 50 voitures par jour.

**Mis au vote à main levée, le postulat est accepté à la majorité, et transmis à la Municipalité  
avec 6 abstentions et 1 avis contraire.**

**13. Nominations de la nouvelle secrétaire, du bureau et des scrutateurs et le suppléant de la commission des finances**

Pas de candidat/e secrétaire. Des démarches de recrutement sont en cours.

Monsieur Emmanuel Ciana, Président du Conseil, est démissionnaire du poste de Président.

Election du Président : Monsieur Patrice Hauswirth, seul candidat, est élu tacitement.

Election du Vice-président : Monsieur Emmanuel Ciana, seul candidat, est élu tacitement.

Election de 2 scrutateurs et 2 scrutateurs suppléants : les anciens scrutateurs : Madame Cécile Cornet et Monsieur Hugues Favey sont remerciés pour leur travail. Madame Françoise Genillod et Madame Carole Ricbourg actuellement scrutateurs suppléants deviennent scrutatrices.

Madame Cécile Cornet et Monsieur Hugues Favey se proposent pour devenir scrutateurs suppléants. Ils sont élus valablement.

La Commission des finances est également complétée suite à la démission de Madame Lisette Favre. Monsieur Eric Bailly, alors suppléant, l'avait remplacé. La suppléance est attribuée à Madame Valérie d'Ascoli.

**14. Communications municipales**

- Monsieur **Vincent Dornier**, Vice-Syndic :
  - ❖ La liste des calculs équivalent habitants que tous les conseillers généraux ont reçue est expliquée. But : avoir le nombre d'équivalent habitants pour pouvoir faire les calculs et répartition des frais (forêts, routes, épuration des eaux, etc.).
  
- Monsieur **Dani d'Ascoli**, Municipal :
  - ❖ Les fontaines de la commune ont été fermées. Il a fallu retrouver la vanne de la fontaine du haut afin de remplacer ladite vanne. Les trois fontaines sont liées ensemble. La sécheresse fait que le débit actuel est mince.
  - ❖ Radars RC 77, direction Romanel ou Gollion. Un contrôle au Chemin du Côteau en novembre 2021 sur 178 véhicules, 1 seul a été dénoncé. En décembre, à la Route de Romanel : 544 véhicules contrôlés, 62 ont été dénoncés. En mars, sur la Route de Romanel : 350 véhicules contrôlés, 22 véhicules dénoncés. En mai 2022, 400 véhicules contrôlés, 31 véhicules dénoncés.
  - ❖ Projet zones 30 km/h : le projet est en cours, en discussion, négociations avec la DGMR. Il montre la carte à l'écran préparée par Mosini & Caviezel. Il y a des conditions à respecter :
    - Les zones 30 km/h ne peuvent être mise en place que dans l'hyper centre,
    - La limitation doit d'abord passer à 50 km/h avant de passer à 30 km/h (il n'est pas possible de passer de 80 km/h à 30 km/h),
    - Les RC ne peuvent quasiment pas être à 30 km/h,
    - Dans les zones 30 km/h, il n'est pas possible de mettre de passage piétons.

Des « céder-le-passage » et « Stop » vont être installés à la place de « priorités de droite ». Des trottoirs vont être agrandis. Des îlots et aménagements pour ralentir la circulation devront être installés. Certains tronçons devront être refait. Il y aura 2 projets : un pour les zones 30 km/h et un pour la réfection des routes (collecteurs) qui seront soumis au Conseil.

Mesdames Cécile Cornet et Carole Ricbourg posent des questions sur l'emplacement des panneaux, limites de parcelles, passages piétons pour les enfants, Monsieur Stephan Dupuis, Norbert Wüthrich, interviennent également pour demander pourquoi des zones 20 km/h n'ont pas été envisagées. Le canton donnera les résultats de son rapport à fin août.
  
- Monsieur **Thierry Cornet**, Municipal :
  - ❖ Le bois de cheminée est prêt pour être commandé au greffe ou au boursier.
  - ❖ Le Chemin 19, dans la forêt, qui relie la sortie du village à la zone industrielle d'en bas : après les dégâts des orages. Il a été réfectionné et il est fini.
  - ❖ Le 25 juin, inauguration avec le SIS Morget du bâtiment des pompiers qui sont dans leurs locaux.
  - ❖ Les travaux d'isolation dans les caves sur le chemin derrière l'église sont terminés.
  - ❖ La commune va mettre en location le local commercial à côté de l'épicerie. Il sera géré par l'agence Bernard Nicod.
  
- Madame **Sylvie Ciana**, Syndique :
  - ❖ L'inauguration le 25 juin de la grande salle, casino, salle polyvalente et local pompier. Les conseillers sont invités à s'inscrire.

- ❖ La prochaine manifestation du dimanche 31 juillet (à titre exceptionnel) au lieu du 1<sup>er</sup> août, à la demande des fourniers et afin de pouvoir proposer une journée de pain, pour des raisons pratiques.
- ❖ Les nouveaux gérants de l'auberge, Géraldine et Marco offrent une agape en fin de Conseil.
- ❖ Le Giron des musiques à Mollens a eu lieu ce week-end. La fanfare l'Avenir a obtenu le 1<sup>er</sup> prix au concours de marche.
- ❖ Remerciements à Monsieur le Président Emmanuel Ciana et Madame Maryline Riedo qui démissionne de son poste de secrétaire du Conseil général mais garde celui de secrétaire municipale. Merci à tous les membres du bureau, des commissions et du Conseil pour leur implication durant cette première année de législature.

### 15. Communications du bureau

Un courriel reçu de « la Ruche du Livre », bibliothèque d'Aclens, qui remercie le Conseil pour son geste du don du jeton de présence en faveur de l'association. Elle profite d'annoncer l'ouverture le 24 septembre de la bibliothèque sise dans l'ancienne classe d'école.

### 16. La "minute" des délégués

Madame Isabelle Hauswirth explique le fonctionnement de la bibliothèque.

### 17. Divers et propositions individuelles

- Monsieur Benoît Olivier propose de mettre un radar fixe pour éviter le déplacement de la police. Monsieur Dani d'Ascoli promet d'étudier la question.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 22h32 et rappelle que la prochaine séance du Conseil général est fixée au mercredi 12 octobre 2022.

Au nom du Conseil général

Le Président

*p.o. E. Ciana*

Emmanuel Ciana

La Secrétaire remplaçante

*p.o. D. Menoud*

Danielle Menoud

